

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5142 - Mardi 16 Juin 2026 - Prix : 200 Fc

ENTREPRENARIAT :

Girls and Tech Comores lance « Femmes en Action »



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

29 Dhul-Hedja 1447
Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Juin 2026

Lever du soleil:

06h 25mn

Coucher du soleil:

17h 50mn

Fadjr : 05h 12mn

Dhouhr : 12h 10mn

Ansr : 15h 05mn

Maghrib : 17h 53mn

Incha: 19h 07mn



INTERVIEW :

A A A: "Je ne vais pas convaincre, je vais démontrer"

Après trente-cinq ans au service de l'État, dont six à Beit-Salam comme coordinateur de la communication, l'ancien directeur d'Al-Watwan puis ex-correspondant de Reuters et France Info entame une nouvelle page. À Moroni, il a ouvert Triple A, un bureau de conseil stratégique, diplomatique et de communication d'influence, qui veut faire passer la communication comorienne de l'événementiel à une approche structurée et méthodique. Il a accepté de répondre à nos questions.

Question : Vous ouvrez à Moroni votre bureau après avoir dirigé Al-Watwan, été correspondant Reuters et France Info, puis coordinateur de la communication de la présidence en 2021. Quel est son nom, et pourquoi avoir choisi maintenant pour passer du service de l'État à l'entrepreneuriat privé ?

Ahmed Ali Amir : Il s'appelle Triple A. Ce sont mes initiales. C'est aussi un clin d'œil au président Azali Assoumani qui m'appelle "3A", ainsi qu'un hommage à l'écrivain Salim Hatubou qui me nommait "Triple A". Notre baseline est : « Cultiver l'influence. Structurer la décision. Amplifier l'impact. ». Après trente-cinq ans de service public, le moment était venu de retrouver mon indépendance. Le Bureau intervient en amont pour définir les orientations, structurer

des approches et élaborer des dispositifs d'action cohérents, en s'appuyant sur un réseau d'agences partenaires afin d'assurer l'exécution opérationnelle.

Question : Serait-ce une nouvelle orientation professionnelle ?

A.A.A : Ce n'est pas une reconversion, c'est une suite logique : capitaliser sur mon expérience au cœur de l'État et des grands sommets, du G20 à la ZLECAf, pour servir désormais le privé.

Mon projet initial n'était pas une agence de conseil Com, mais une agence de presse nationale, sur le modèle de l'AFP : une fabrique d'information vérifiée, vitrine crédible des Comores à l'international. Le projet a échoué par manque de compréhension institutionnelle. Sans un système d'abonnements publics, il n'y aurait pas eu de viabilité. Faute de ce soutien, j'ai donc lancé Triple A.

Question : Concrètement, qu'allez-vous vendre comme produits à travers ce bureau ? En quoi votre offre sera différente des agences informelles déjà présentes ?

A.A.A : Nous proposerons maintes offres, des relations presse, des stratégies digitales, de la gestion de crise et de la formation. Mais surtout, des politiques de communication. À Moroni, j'ai vu des agences très performantes sur

l'exécution (banderoles, logistique, événementiel) rarement sur la conception. Il y a un manque, il faut compléter ce vide. Triple A intervient justement en amont pour élaborer la stratégie, structurer les dispositifs et piloter. Ensuite, nous nous appuyons sur un réseau d'agences locales déjà en place pour l'exécution. Notre plus-value, c'est uniquement ça : la réflexion. Notre équipe veillera à chaque étape, à la cohérence, à la qualité et à l'efficacité de la mise en œuvre, en assurant un suivi rigoureux et un contrôle stratégique des actions engagées. Par ailleurs, pour les missions nécessitant des expertises spécifiques ou des compétences pointues, le bureau mobilise des experts du pays qualifiés, garantissant ainsi des réponses adaptées aux réalités du terrain et aux exigences techniques les plus élevées. Une approche hybride, alliant vision stratégique, coordination opérationnelle et intelligence locale.

Question : Vous avez été la voix du pouvoir pendant six ans. Comment comptez-vous convaincre une entreprise, une ONG ou même un média critique que vous pouvez être leur conseil indépendant, sans conflit d'intérêt ?

A.A.A : Je ne vais pas convaincre. Je vais démontrer. La confiance ne se décrète pas, elle se gagne par le travail. J'ai été employé de l'État pendant trente-cinq ans, bien avant



Beit-Salam, d'abord comme journaliste à Al-Watwan. Servir les institutions était la suite logique de mon engagement. Aujourd'hui, je fais une distinction claire entre service public et secteur privé.

Question : Certains vont se demander est-ce que l'ancien communicant du pouvoir peut devenir le conseiller crédible des entreprises, des ONG et même des médias indépendants ? Quelle est selon vous, l'approche face à la réticence ou au manque de confiance ?

A.A.A : La question est légitime. Mon approche est pragmatique : travailler avec moi est un choix, point barre. Je ne vais pas courir après ceux qui doutent. À Beit-Salam, je servais les institutions, pas un homme. J'ai acquis un recul,

une expertise des environnements sensibles et des négociations complexes que je mets maintenant à disposition. Je constate d'ailleurs une demande croissante, que je traiterai progressivement.

Question : Dans trois ans, quel indicateur simple permettra de dire que le bureau Triple A a réussi ?

A.A.A : Dans trois ans, l'indicateur sera simple : si une entreprise, une mairie ou une ONG locale applique une vraie politique de communication conçue par Triple A, la mesure et la fait vivre au-delà des banderoles, alors nous aurons réussi. Quand on passera du bricolage à la stratégie, le pari sera gagné.

Propos recueillis par Hamdi Abdillahi Rahilie

SENSIBILISATION CONTRE LE MERCURE

L'ANGD sonne l'alerte pour protéger la santé des Comoriens

Face aux dangers souvent méconnus du mercure, l'Agence nationale de gestion des déchets (ANGD) a lancé à Mohéli une vaste campagne de sensibilisation destinée aux professionnels de santé, aux commerçants et au grand public. Portée par le projet ISLANDS, avec l'appui du GEF

et du PNUD Comores, cette initiative vise à réduire l'exposition des populations à cette substance hautement toxique et à promouvoir des alternatives plus sûres.

Mohéli a accueilli, les 12 et 13 juin dernier, une campagne de sensibilisation

sur les risques liés au mercure. Organisée par l'Agence nationale de gestion des déchets (ANGD) dans le cadre du projet ISLANDS, financé par le Fonds pour l'Environnement mondial (GEF) et soutenu techniquement par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'action

s'inscrit dans une stratégie nationale de prévention sanitaire et environnementale. L'objectif est de mieux informer la population sur les dangers du mercure, présent dans certains produits de consommation courante, notamment des cosmétiques éclaircissants. Considéré comme l'un des métaux les plus toxiques, le mercure peut provoquer de graves atteintes au système nerveux, aux reins ainsi qu'au développement des enfants. Lorsqu'il est rejeté dans la nature, il contamine également les sols, les cours d'eau et les écosystèmes marins, menaçant ainsi la biodiversité et les moyens de subsistance des communautés.

La première journée a été consacrée à la formation des acteurs concernés, tandis que la seconde a vu les équipes de l'ANGD aller à la rencontre des vendeurs de produits cosmétiques, des pharmacies et des boutiques de Mohéli. Ces échanges ont permis de sensibiliser les commerçants aux risques liés aux produits contenant du mercure et de les encourager à orienter leurs clients vers des alternatives sans danger. Parmi les participantes, Zaïna Madi Abdallah a salué une initiative qu'elle juge essentielle. Selon elle,

cette formation a permis de mieux comprendre les effets néfastes du mercure et de prendre conscience du rôle que chacun peut jouer dans la sensibilisation de son entourage. De son côté, Fassirou Elbasry Yssoufa Haidar, agent de la Direction régionale de la Santé de Mohéli, a rappelé l'importance d'une mobilisation permanente pour préserver la santé publique. Il a souligné que les actions de proximité permettent d'identifier les mauvaises pratiques et de renforcer la prévention au sein des communautés.

Pour l'ANGD, cette campagne constitue une étape importante dans la lutte contre l'utilisation des produits contenant du mercure. « Nous voulons agir directement auprès des vendeurs et des consommateurs afin de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement », a expliqué Adélaïde Hissani, agent de l'agence. À travers cette démarche, l'ANGD espère instaurer des comportements plus responsables et contribuer durablement à la protection de la santé des populations et de l'environnement comorien.

Riwad



ENTREPRENARIAT :

Girls and Tech Comores lance « Femmes en Action »

L'association Girls and Tech Comores (GTC) a procédé jeudi dernier au lancement du projet « Femmes en Action » pour booster l'entrepreneuriat féminin rural. Financée à hauteur de 85 884 000 francs comoriens par l'AFD dans le cadre du programme Facilité Emploi 2, l'initiative vise à former 80 femmes rurales et à accompagner la création de 20 micro-entreprises viables à Ngazidja sur une période de 24 mois.

La cérémonie organisée à Ouzioini a réuni membres de l'association, autorités locales, partenaires techniques et futures bénéficiaires. Elle marque le démarrage d'un projet pensé pour répondre aux défis d'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat dans les zones rurales,

où les femmes restent souvent confrontées au faible accès au financement et au déficit de formation technique et numérique. « Femmes en Action » s'inscrit dans l'initiative Facilité Emploi 2, dispositif de l'AFD qui soutient des projets locaux favorisant l'insertion économique et la création d'activités aux Comores. À ce titre, Girls and Tech Comores fait partie des structures retenues pour déployer des solutions au plus près des territoires, avec un financement dédié à l'employabilité des jeunes et des femmes. Sur deux ans, le projet prévoit un parcours structuré et progressif. Après une phase de présélection ouverte, transparente et équitable, les candidates retenues bénéficieront d'un diagnostic individualisé, suivi de formations en entrepreneuriat, gestion financière, comp-

tabilité simplifiée, marketing et élaboration de plans d'affaires.

L'approche combine théorie, pratique de terrain et études de cas adaptées aux réalités rurales. Au-delà de la formation, l'accompagnement prévoit un appui à la formalisation juridique auprès des institutions compétentes, la dotation en équipements adaptés aux filières choisies et un mentorat professionnel régulier. L'objectif affiché est de faire émerger des micro-entreprises formelles, bancarisées et capables de générer des emplois durables dans leurs communautés. Par ailleurs, son déploiement se fera dans plusieurs localités de Grande Comore, afin de toucher des profils diversifiés et favoriser l'ancrage territorial des futures entreprises. L'association prévoit un suivi post-crédation sur

toute la durée du projet, avec des indicateurs de performance liés à la pérennité, au chiffre d'affaires et à la création d'emplois induits. Girls and Tech Comores, présidée par Asmina Saïd Ahmed, n'en est pas à son premier engagement.

En janvier 2026, l'association avait déjà mobilisé plus de 800 femmes vulnérables à travers le projet RAEFC, soutenu par l'Organisation internationale de la Francophonie, confirmant son rôle d'acteur clé de l'inclusion économique féminine. Lors du lancement, l'association a exprimé sa gratitude à l'AFD et à l'équipe de Facilité Emploi 2 pour leur confiance et leur engagement en faveur de l'emploi et de l'innovation sociale. Elle insiste sur la nécessité d'une sélection fondée sur la motivation, la faisabilité des idées et l'im-

pact potentiel sur l'économie locale. L'appel à candidatures est désormais ouvert. Les femmes intéressées, dans l'agriculture, la transformation agroalimentaire, l'artisanat, les services numériques ou le commerce de proximité, sont invitées à se rapprocher des équipes de GTC pour connaître les critères et les modalités de participation.

À travers « Femmes en Action », l'association réaffirme ainsi son envie de conjuguer formation, structuration et accompagnement pour lever les barrières à l'entrepreneuriat féminin rural. Ceci en transformant des compétences en revenus, des idées en entreprises, et des initiatives individuelles en dynamique collective pour le développement du pays.

Hamdi Abdillahi Rahilie

PHASE PILOTE DE L'ASSURANCE MALADIE GÉNÉRALISÉE :

Des commissions de suivi pour garantir des soins de qualité

Dans le cadre de la phase pilote de l'Assurance Maladie Généralisée (AMG), les autorités sanitaires ont procédé, vendredi 12 juin à Fomboni, à l'installation des Commissions de Suivi des Conventions. Cette nouvelle instance vise à renforcer la gouvernance du dispositif, assurer le respect des engagements des prestataires de santé et améliorer la qualité de la prise en charge des assurés.

L'Assurance Maladie Généralisée (AMG) poursuit son déploiement dans le pays avec la mise en place des Commissions de Suivi des Conventions, officiellement installées vendredi 12 juin à l'AMG de Fomboni, à Mohéli. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la phase pilote du programme et marque une étape importante dans la consolidation du système de couverture sani-

taire mis en œuvre par les autorités. Instituées par la Décision n°26/007/MSPS/DGS du 19 mars 2026, ces commissions ont pour mission de veiller à la bonne application des conventions signées entre l'AMG et les différents prestataires de soins. Elles concernent aussi bien les établissements sanitaires publics et privés que les pharmacies, laboratoires d'analyses médicales et centres d'imagerie.

Depuis son lancement, l'AMG repose sur plusieurs outils destinés à faciliter l'accès aux soins, notamment le système d'information OpenIMIS, un panier de soins défini ainsi que des mécanismes de prise en charge adaptés aux besoins des bénéficiaires. Pour assurer le fonctionnement du dispositif, des conventions ont été conclues entre le ministère de la Santé, l'Union Technique de Gestion de l'Assurance Maladie (UTGAM), la Fédération Nationale des Mutuelles

de Santé des Comores (FENAMUSAC) et les différents prestataires partenaires. Cependant, une mission conjointe de suivi réalisée entre mars et avril 2026 par l'UTGAM, la FENAMUSAC et la Direction des Études, de la Stratégie et de la Planification a révélé plusieurs difficultés dans l'application des conventions. Parmi les principaux défis identifiés figure le respect des engagements contractuels par l'ensemble des acteurs impliqués.

Face à ce constat, les nouvelles commissions auront pour rôle d'évaluer régulièrement la mise en œuvre des conventions, d'identifier les obstacles rencontrés sur le terrain et de proposer des mesures correctives. Elles constitueront également un cadre permanent de dialogue entre les gestionnaires de l'AMG et les prestataires afin de prévenir les litiges et favoriser une meilleure coordination. À Mohéli, la commission insulaire réunit des



représentants de la Direction régionale de la Santé, de la FENAMUSAC, de l'UTGAM, du Centre hospitalier régional de Fomboni, des districts sanitaires ainsi que des structures privées conventionnées.

Au cours de leurs travaux, les membres examineront les performances du dispositif, l'évolution du panier de soins et les résultats des missions de suivi. Les recomman-

dations formulées devront contribuer à renforcer l'efficacité de l'AMG et à garantir aux assurés un accès à des soins de qualité. Une démarche qui traduit la volonté des autorités sanitaires de bâtir un système de protection sociale plus équitable, durable et accessible à tous les Comoriens.

Riwad

ÉTAT DE SANTÉ DE SAMBI :

L'appel poignant de sa fille face à une attente incompréhensible

Depuis plusieurs semaines, l'état de santé de l'ancien président Ahmed Abdallah Sambu suscite une vive inquiétude. Malgré des conclusions médicales claires, aucune

décision n'a encore été prise, provoquant l'incompréhension de sa fille, qui prend ce lundi 15 juin la parole pour dénoncer l'inaction des autorités.



« Comme vous le savez, mon père est souffrant. » C'est par ces mots que débute le témoignage de Tislam Ahmed Abdallah Mohamed Sambu, fille de l'ancien chef d'État. Depuis le mois de mai, le médecin traitant d'Ahmed Abdallah Mohamed Sambu avait alerté les autorités judiciaires sur la nécessité pour lui de se rendre à l'étranger afin de bénéficier de soins adaptés. Face à cette demande, les autorités ont opté pour une contre-expertise médicale. « Ils ont décidé d'envoyer leurs propres médecins pour vérifier la situation », explique-t-elle. Une décision qui visait à établir un diagnostic indépendant.

Quatre médecins ont été dépêchés dont deux cardiologues et deux médecins généralistes. Ces spécialistes ont procédé à une série d'examen approfondis. Le 4 juin dernier, les

deux cardiologues ont rendu leurs conclusions. « Ils ont affirmé que mon père devait impérativement subir une coronarographie », un examen du cœur non disponible aux Comores selon leur rapport. Le 6 juin, les médecins généralistes ont à leur tour confirmé cette nécessité. « Ils ont recommandé que mon père voyage pour effectuer cet examen, car les maladies cardiaques ne sont pas à prendre à la légère », précise-t-elle.

Pour Tislam, ces résultats ne laissent aucune place au doute. « Ce sont les médecins choisis par les autorités elles-mêmes qui ont confirmé la nécessité de l'évacuation. » Pourtant, malgré la transmission des rapports depuis plus d'une semaine, aucune décision n'a été annoncée. « Nous sommes aujourd'hui au huitième jour d'attente. Je reste patiente, mais je ne comprends pas pourquoi mon père est toujours retenu aux Comores », confie-t-elle, exprimant une inquiétude grandissante.

Dans un appel direct, elle interpelle les autorités judiciaires. « Monsieur le ministre de la Justice, Monsieur le procureur général,

Madame la procureure de la République, Dieu vous a choisis pour être témoins de ce qui arrive à mon père. Vous l'avez vu, vous avez demandé une contre-expertise, et aujourd'hui vous avez les résultats. Pourquoi ne réagissez-vous pas ? » Elle appelle également à une mobilisation au sein du gouvernement. « Je vous demande d'intervenir auprès des membres du gouvernement qui peuvent soutenir ce dossier, afin que mon père puisse partir se soigner et espérer retrouver la santé. »

Elle rappelle enfin une correspondance du président Azali Assoumani, dans laquelle il indiquait ne pas s'opposer au voyage de Sambu pour des raisons médicales, dans l'attente des résultats. « Aujourd'hui, ces résultats existent. Ils ont été établis par les médecins que vous avez vous-mêmes choisis. Je ne comprends plus ce qui bloque. » Entre urgence médicale et silence administratif, la situation reste préoccupante, alors que chaque jour compte dans la prise en charge des maladies cardiaques.

Mohamed Ali Nasra

SOCIÉTÉ :

Une jeunesse prise au piège des conflits inter villageois

« *Mdra waju* » et « *Mdra mboini* ». Deux noms pour deux quartiers d'un même village. Sur une carte, rien ne les sépare. Sur le terrain, tout les oppose. Depuis des années, ces lignes de démarcation dictent qui l'on fréquente, où l'on prie, qui l'on peut aimer, et jusqu'où l'on ose aller pour un match.

L'assée, une génération entière raconte aujourd'hui, sans emphase, le prix de cet héritage. Ces récits viennent de ceux qui vivent entre deux frontières imaginaires. Et leur constat est accablant : dans leurs localités, la jeunesse n'a pas choisi le conflit, elle l'a hérité, malgré elle. Commençons par les conflits internes, ceux qui opposent les quartiers du même village, notamment entre ce l'on appelle communément « *Mdra waju* » et « *Mdra mboini* ». Salim, un jeune de Mdé, qui a grandi entre cette dynamique de deux entités, raconte comment des querelles d'honneur, de foncier ou de leadership entre quartiers peuvent transformer un lieu de vie en un espace fragmenté : « Grandir dans ce climat, c'est apprendre très tôt que la géographie d'un village ne se limite pas à ses routes. Elle est aussi faite de frontières invisibles, mais bien réelles. »

La première conséquence est la rupture du lien social. Quand un village se divise en deux, ce sont d'abord les relations humaines qui

se brisent. On ne traverse plus « l'autre côté » pour les festivités, les prières ou les visites familiales. Pour ces jeunes, cela signifie perdre leurs espaces de loisirs, leurs terrains de sport et parfois même leurs amitiés d'enfance, sacrifiées au profit de rivalités qui ne leur appartiennent pas. Peu à peu, une forme de méfiance, voire de haine, s'installe. Elle se transmet d'un groupe à l'autre. L'ego collectif prend le dessus, au point que certaines unions deviennent mal vues. Il arrive même que des mariages entre jeunes issus de « *Mdra mboini* » et de « *Mdra waju* » soient découragés, preuve que ces divisions dépassent largement le simple désaccord. Mais ces tensions internes restent moins lourdes de conséquences que les conflits entre villages voisins. Face à celui-ci, le conflit change d'échelle. Ce n'est plus seulement une tension sociale, c'est une véritable paralysie du développement.

Le climat d'insécurité freine les échanges commerciaux et limite l'accès aux ressources communes. Par exemple, au marché de Koimbani Oichili, il arrive de ne pas trouver suffisamment de produits agro-alimentaires, car certaines commerçantes des alentours préfèrent contourner le village pour aller vendre directement à Moroni. Cette culture de la méfiance devient une sorte d'héritage empoisonné transmis aux jeunes générations. En grandissant dans



ce climat, on finit par percevoir le voisin non plus comme un frère de la région, mais comme un adversaire, voire un ennemi. « À titre personnel, j'ai 23 ans, et durant les 20 années que j'ai passées aux Comores, je n'ai presque jamais eu l'occasion de fréquenter des jeunes de mon âge venant d'Itsinkoudi. Nos écoles sont séparées, nos espaces de vie aussi. Ce n'est que récemment que j'ai pu me lier d'amitié avec quelqu'un de ce village. Mais lorsque nos entourages

respectifs ont appris nos origines, les réactions ont été révélatrices : étonnement, incompréhension, parfois même rejet. Comme si cette amitié défiait une règle implicite », raconte un jeune de Koimbani qui étudie à l'étranger.

Par ailleurs, certains conflits peuvent dégénérer en violences graves. Il y a eu des blessés, parfois même des morts, laissant des traces profondes dans les mémoires. Au collège et au lycée, il arrivait que des élèves n'osent pas se

rendre en cours si l'établissement se situait dans une zone considérée comme « hostile ». Après un match de football tendu ou une altercation lors d'un événement festif comme un toirab, les tensions pouvaient rapidement exploser. Il n'était pas rare de se retrouver avec moins de la moitié des élèves en classe lors d'un devoir, simplement à cause des incidents de la veille.

Hamdi Abdillahi Rahilie

BRAS DE FER ENTRE ANACM ET PROJET AMIE :

Me Fahardine accuse l'Anacm d'enfreindre la décision du gouvernement

Devant la presse, Me Fahardine a dénoncé le 10 juin dernier, l'abus de pouvoir exercé par l'agence pour la météorologie pour déloger la structure AMIE sans réquisition du procureur de la République. Pendant son intervention avec la presse, l'avocat exige à l'Anacm de respecter les procédures judiciaires et la décision du gouvernement en entendant la décision du tribunal administratif de Moroni.

Le torchon brûle entre la structure AMIE et l'agence nationale de la météorologie (Anacm) concernant les locaux attribués au projet AMIE par un conseil de gouvernement de 2008. En conférence de presse, Me Fahardine a rappelé : « Après avoir saisi l'utilité du projet AMIE, le conseil de gouvernement de 2008 a décidé d'attribuer le bâtiment dans lequel la structure AMIE exerce aujourd'hui à travers la donation Z.A 25. Mais le président a créé

l'Anacm en 2011 et le gouvernement à travers le ministère des finances a attribué à l'Anacm des locaux à travers une attestation de patrimoine en 2011. Et en 2015, un arrêté signé par le même ministère précise que parmi les domaines attribués à l'Anacm sauf le bâtiment Z.A 25 qui appartient à la structure AMIE ».

Et de regretter : « Cependant, l'Anacm exerce un pouvoir hors du cadre légal pour obliger à la structure AMIE d'abandonner le bâtiment qui lui est attribué par le gouvernement. Il existe trois façons d'obliger à la structure AMIE de quitter le bâtiment, soit par annulation de la donation par le conseil des ministres, soit le ministère des finances déloge la structure AMIE par dérogation ou soit le tribunal

administratif tranche sur le dossier. Sans cela, la structure AMIE a le droit d'exercer sur son bâtiment ».

Lors de cette conférence, l'avocat a aussi précisé que la structure AMIE continue d'appuyer les projets liés à la pêche, l'agriculture et le développement des petites entreprises. « L'arrêté de 2015 précise que le bâtiment attribué à la structure AMIE ne sera pas à leur disposition quand les activités liées au projet seront finies. Et jusqu'à lors les activités du projet AMIE se poursuivent à Ngazidja, Anjouan et à Mohéli », conclut-il. C'est dans ce contexte que le conférencier a appelé au dirigeant de l'Anacm de respecter l'ordre du gouvernement en attendant des nouvelles dispositions.

Kamal Gamal

La Gazette des Comores
Une information plurielle, une liberté de pensée et de ton

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le, _____
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

COUPE DES COMORES, FINALE :

Premier trophée majeur pour Atomic Ngome

La vingtième Coupe des Comores de l'ère FIFA a tenu toutes ses promesses. Dans un stade de Moroni plein à craquer, les deux formations se sont rendu coup sur coup, tout en maintenant un esprit sportif à toute épreuve. Dès 14h30, comme annoncé, les portes d'entrée ont été fermées, plus aucun supporter n'a accès au stade. Et à l'intérieur l'ambiance est assurée par les supporters de Djabal FC, qui n'ont jamais faibli.

C'est au bout des tirs au but, que tout s'est décidé. Et à ce petit jeu, pour une fois Djabal FC a perdu sur le change. Sur les cinq tireurs désignés, seuls deux sur quatre ont transformé leur coup de pied arrêté pour Djabal FC, alors que les tireurs d'Atomic Ngome ont tous transformé les leurs. Pourtant tout n'a pas été facile pour les deux équipes dans l'aire de jeu. Avec des moments de possession pour chacune, les deux formations n'ont jamais su trouver le chemin des filets, malgré deux énormes occasions des deux côtés. D'abord en première période pour Djabal FC, qui a vu la tentative de

son numéro 9, envoyée dans les airs. Impériale sur ses 22 mètres, Yanis le gardien de but de Djabal FC s'est aussi illustré à deux reprises pour repousser les tentatives d'Atomic Ngome.

Évoluant à 10, tout au long de la deuxième période, après l'expulsion de l'international comorien Naim Hassane, Djabal FC a subi la loi au milieu de terrain sans jamais plier. Au contraire lors des 15 dernières minutes, l'équipe a semblé retrouver de la force notamment par l'intermédiaire d'Alwa son virevoltant attaquant de côté. Mais le déséquilibre créé par l'expulsion de Naim a fait que lors de la dernière passe, Atomic est toujours parvenu à créer le surnombre dans sa surface pour annihiler la moindre occasion des bleus. C'est donc au bout des tirs aux buts que la victoire s'est décidée de pencher du côté des noirs et blancs, qui étaient exceptionnellement en bleus à l'occasion. Au coup de sifflet final, ce fût une délivrance totale dans les rangs d'Atomic Ngome, qui retrouve dans cette victoire une juste récompense pour une saison que le club avait maîtrisée avant de s'effondrer dans la dernière ligne droite.



Cette victoire marque en tout cas une étape importante dans la transformation du club de Ntsudjini. Créé en 1980, Atomic Ngome a longtemps vécu dans l'ombre d'un autre club de la cité royale de Ntsudjini, Mgongwa club. Une victoire qui a été salué au plus haut sommet du football comorien,

notamment par le sélectionneur national, Hubert Velud qui a posté un message sur les médias sociaux de la FFC : « Je félicite chaleureusement Atomic Ngome pour cette victoire méritée et pour le titre de vainqueur de la Coupe des Comores 2026. » Et ce dernier de continuer : « Je lui souhaite plein succès dans

sa prochaine participation aux tours préliminaires de la Coupe de la Confédération de la CAF, où il représentera avec fierté le football comorien sur la scène continentale », un message qui a été partiellement apprécié par les internautes.

Imtiyaz

LITTÉRATURE :

Houssam Mirdane, écrire la lumière pour ne pas disparaître

Entre enracinement comorien et quête spirituelle, Kayoum, le gardien de la lumière s'impose comme un roman nécessaire. Porté par une plume habitée, Houssam Mirdane y donne voix à une génération et rappelle que l'on ne peut construire sans se réapproprier sa propre lumière.

Il y a des livres qui naissent d'une envie. Et d'autres d'une nécessité. Celui de

Houssam Mirdane appartient à la seconde catégorie. « J'ai compris que personne n'écrirait ce livre à ma place », confie-t-il. Un livre sur les Comores, sur ses réalités, ses doutes et ses silences. Alors il écrit, parce que ne pas le faire aurait été renoncer. Originaire d'Anjouan, l'auteur puise dans ses racines la matière première de son récit. « Kayoum est né de cette île, de ses nuits sous les étoiles, des riz au mata-

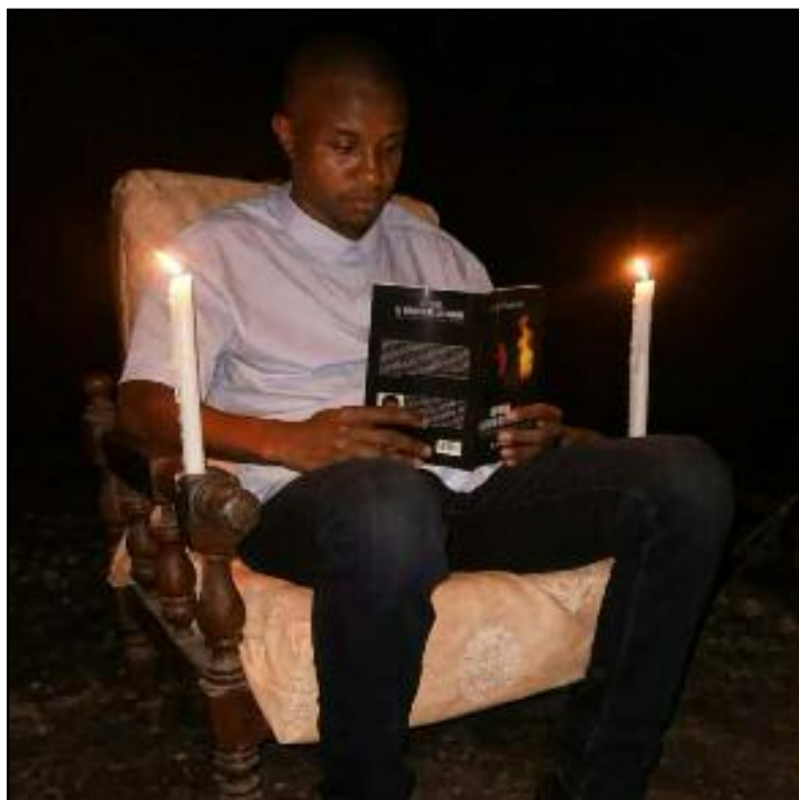
ba et des prières de ma mère ». À travers ces images, c'est toute une mémoire qui s'exprime. Mais au-delà de l'héritage culturel, le roman est porté par une quête intime, une recherche de sens. Au cœur du récit, Kayoum incarne cette tension entre fragilité et aspiration. Son nom, inspiré de Al-Qayyum, « Celui qui subsiste par Lui-même », contraste avec ses débuts, « il doute, il tremble ». Le personnage devient ainsi une promesse en construction. Grâce à une narration alternée, le lecteur découvre à la fois l'enfant incompris et l'âme en quête de lumière.

Le roman met en lumière une opposition familière, celle entre les besoins matériels et les aspirations spirituelles. « Le riz nourrit le corps, les chansons et les poèmes nourrissent l'âme ». Loin de les opposer, l'auteur rappelle leur complémentarité. L'humain ne peut tenir debout sans cet équilibre. Le parcours de Kayoum s'inscrit également dans une dimension spirituelle forte, inspirée notamment par la figure du prophète Joseph. Silence, épreuve, patience, autant d'éléments qui donnent au récit une portée universelle, au-delà de son ancrage local. Comme tout chemin initiatique, celui de Kayoum passe par

l'exil. Quitter son village, affronter l'inconnu, se perdre avant de se retrouver. « L'exil n'est pas une trahison, c'est une préparation au retour ». Une idée qui résonne dans un contexte où partir est souvent perçue comme une rupture définitive.

Mais revenir est un choix fort. À travers son personnage, Houssam lance un appel : « Si la jeunesse part sans revenir, qui restera pour construire ? » Le roman devient ainsi un message adressé à toute une génération, une invitation à s'engager. Le récit n'élude pas les épreuves. La perte du mentor marque un tournant. « Tant qu'on est guidé, on reste un peu enfant ». Grandir, c'est apprendre à avancer seul, à porter sa propre lumière. Kayoum n'est pas un héros parfait. Il doute, chute, se relève. Il prie parfois « devant un ciel vide ». « Ce n'est ni Superman ni Spiderman », rappelle l'auteur. C'est cette humanité qui le rend proche de nous. Car derrière Kayoum, il y a aussi Houssam Mirdane. Un écrivain qui doute encore. « C'est humain. C'est normal ». Et peut-être même nécessaire. Parce que c'est dans le doute que naît la lumière.

Mohamed Ali Nasra

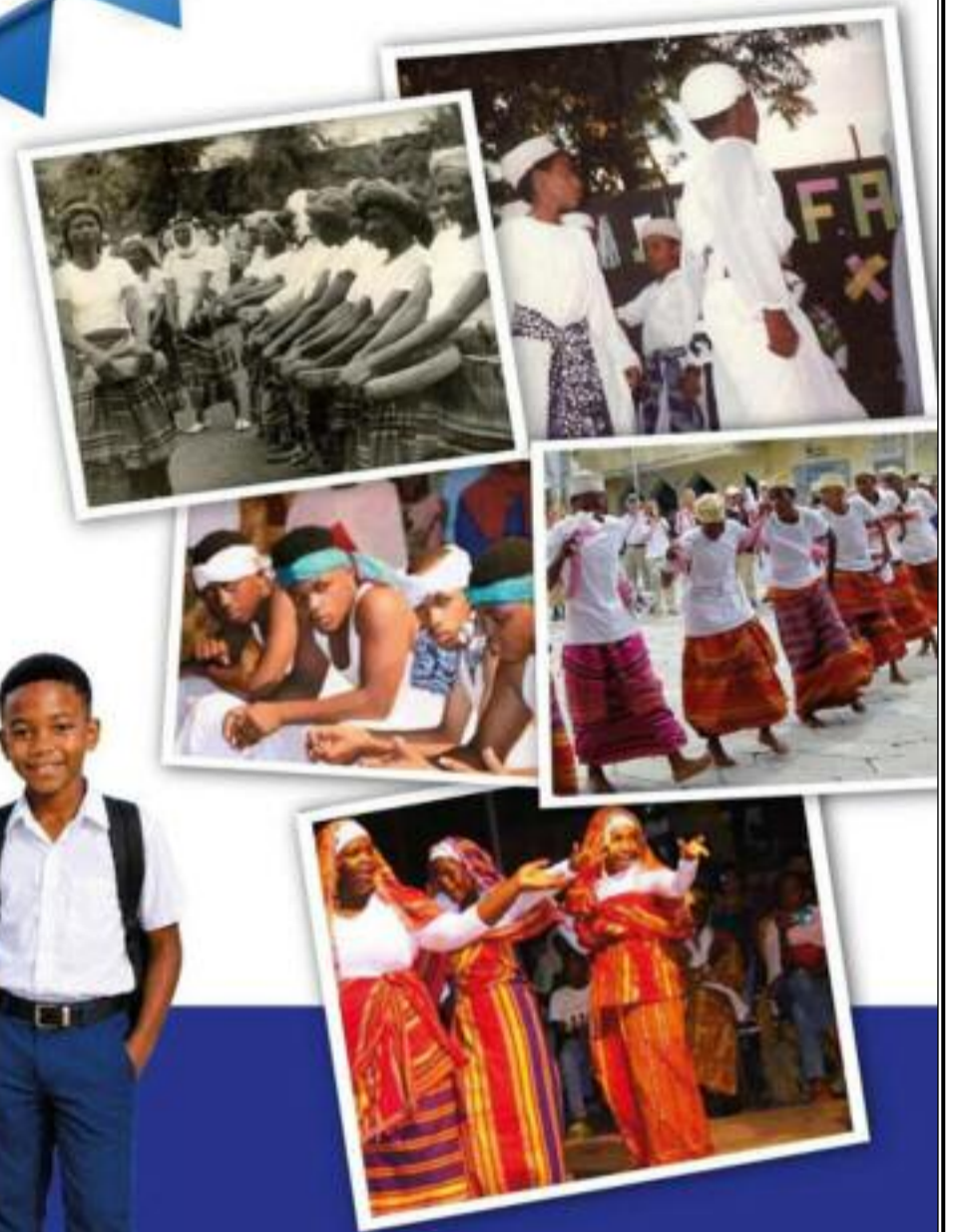


La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
 Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 Mohamed Youssouf
 Sanaa Chouzour
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
 Mohamed Ali Nasra
 Hamdi Abdillahi Rahilie
 El-Aniou Fatima
 Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



L'APE GSFA ORGANISE
LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE

40
ans
GSFA



SAMEDI 27 JUIN À 15H
AU FOYER DES FEMMES DE MORONI

TRANSMISSION, SOUVENIRS, RÉTROSPECTION, PROJECTION

TOIRABET DANSES
TRADITIONNELLES

SKETCHS

HOMMAGES
AUX ANCIENS PROFS

Avec la présence de
MAALESH



BILLETS D'ENTRÉE :
1500 FC ADULTES
1000 FC ENFANTS

EN PRÉVENTE AU SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE GSFA
Pour plus d'informations : 336 18 28 / 333 54 75